



**HAL**  
open science

## Islam et laïcité: pour un retour au "laikos"

Ahmed Ghouati

► **To cite this version:**

Ahmed Ghouati. Islam et laïcité: pour un retour au "laikos". Cultures en mouvement, 1999, pp.37-39.  
hal-01323765

**HAL Id: hal-01323765**

**<https://uca.hal.science/hal-01323765>**

Submitted on 3 Jun 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Islam et laïcité : pour un retour au "Laikos"

*Revenir au modèle républicain originel permettrait de mieux affirmer la tolérance fondatrice d'une laïcité plurielle. Ainsi en s'appuyant sur "ce qui vient du peuple", la participation des musulmans à la vie de la cité serait facilitée*

Dans son histoire, toute récente, le principe de laïcité s'est imposé comme une double coupure philosophique et politique entre la société civile et le pouvoir religieux. De ce fait, en France par exemple, depuis un siècle environ, l'État moderne ne gère plus les questions liées à la foi et, inversement, l'Église n'a plus de pouvoir politique. Plus généralement, Ernest Renan estimait que la laïcité pouvait être incarnée par un "État neutre entre les religions"<sup>1</sup>.

Mais dans l'évolution de l'idée laïque, l'école a souvent été un terrain d'affrontements politiques et idéologiques. L'enjeu étant le contrôle tant politique que philosophique de l'école et la possibilité d'influencer ses usagers.

Or la loi de 1905<sup>2</sup> qui consacre, en principe, la séparation de l'Église et de l'État n'a pas répondu à toutes les questions. L'une d'entre elles, soulevée par les partisans de la laïcité "anti-religieuse", traduit semble-t-il une contradiction : alors que l'État est constitutionnellement laïc, concepteur et gestionnaire d'une école publique et laïque, il continue néanmoins à subventionner, ne serait-ce que partiellement, l'école catholique.

Cette contradiction, ajoutée à la reconnaissance officielle de certaines dates (correspondant à des fêtes religieuses chômées), fait dire à Paul Oriol qu'il s'agirait plutôt d'une "laïcité chrétienne"<sup>3</sup>.

## REDÉFINIR LA LAÏCITÉ

Pour Emile Poulat (1991), ce n'est là que la manifestation d'une matrice culturelle chrétienne dans le cadre d'un "contrat" (républicain) historique entre des catholiques "laïci-

sés" et des laïcs "catholicisés"<sup>4</sup>. Néanmoins, dans les approches de Emile Poulat (op cit) et de Jean Baubérot<sup>5</sup>, pour ne pas faillir à la nature même de la laïcité - i.e. comme mouvement perpétuel -, chaque époque devrait conduire les acteurs en présence à redéfinir son contenu.

Or, durant la dernière décennie deux événements déterminants - l'échec du projet de Service Public Unifié et Laïc de l'Éducation Nationale (1984-1985) et le port du foulard refusé par le Principal du collège de Creil (octobre-novembre 1989) - ont révélé une véritable crise de la laïcité scolaire. De ce fait, si "l'histoire n'est pas la norme du devenir" (Baubérot, op cit.), il convient d'interroger les (deux) modèles historiques en présence.

En effet, selon Pierre Ognier<sup>6</sup>, le paradigme républicain originel reposait sur une "rationalité spirituelle", dans lequel la laïcité s'articulait dialectiquement autour d'une distanciation vis-à-vis des dogmes religieux ou politiques et d'une tolérance à leur égard. Dans cette ligne, conçue par Jules Ferry en 1882, la rupture avec l'Église ne signifiait aucunement l'exclusion d'une "morale scolaire". Au contraire, la philosophie promue à l'époque, y compris à l'Université, "englobait l'idée de Dieu et le sentiment religieux" (ibid., p 326). Politiquement et idéologiquement, il n'était donc pas concevable d'évincer le catéchisme pour ne lui substituer que des éléments purement pédagogiques. Il fallait donc bien une morale dans la formation du profil du nouveau citoyen.

Cependant, le positivisme - dérivé d'une certaine idée de la science - et le socialisme (théorique et militant) qui connurent un essor fulgurant dès les débuts du XX<sup>e</sup> siècle, vont contribuer à redéfinir radicalement ce premier modèle.

\*Docteur en sciences de l'éducation, universitaire.

*Face à "l'islamisme politique", qui se veut aussi une internationale de la terreur, ces mêmes communautés transcendent quotidiennement, grâce au message humaniste et universel de l'Islam, les barrières ethniques et nationales et participent en tant que musulmans à la vie de la société*

## UN AUTRE MODÈLE

Dès lors la notion même de "morale scolaire", déclarée "monstre philosophique", disparut du langage courant au profit d'une rationalité de type scientifique (expérimentaliste) et matérialiste. Dans cette mutation, notamment après 1914-1918, la doctrine socialiste joua le rôle de catalyseur.

"Le modèle positiviste puis socialiste de la laïcité, note Ognier, en évacuant le premier de l'horizon des pratiques éducatives et de la morale scolaire, l'a complètement occulté dans la mémoire historique commune et dans celle des historiens, de gauche et de droite, et a fortiori dans celle des militants laïcs. Car dans cette substitution d'un modèle à un autre, d'une mémoire à une autre et même d'une histoire à une autre, il y a des non-dits, les blessures d'une histoire conflictuelle, les blancs, les omissions d'une histoire militante. Cette *infirmité* du regard (...) recouvre certes l'aveu d'une ignorance et peut-être l'aveu d'une impuissance devant une histoire conflictuelle et compliquée comme celle de la laïcité scolaire" (ibid., p 320).

Sous cet éclairage, la position du Principal du collège de Creil apparaît plutôt comme une interprétation idéologico-politique restrictive, dans le cadre du second modèle de la laïcité. Et l'hésitation du ministre de l'époque, lisible aussi dans le fait de s'en remettre au Conseil d'Etat, traduit toutes les difficultés liées à l'absence d'une nouvelle proposition.

D'ailleurs la Ligue de l'enseignement, longtemps divisée sur la question, n'avancera l'idée d'une laïcité plurielle qu'en 1990<sup>7</sup>. Or le Conseil d'Etat a donné sa solution le 27 novembre 1989, laquelle va bien au-delà de la seule expression religieuse à l'école. En effet, pour la haute juridiction administrative, les opinions philosophiques, politiques ou religieuses ne sont admises que si elles remplissent deux conditions :

- a/. Ne pas porter atteinte aux obligations scolaires légales ;
- b/. Et ne pas se présenter sous des formes ostentatoires ou constituer des actes de prosélytisme.

## MUSULMANS DANS LA CITÉ

L'effet immédiat rassurant de cette solution, pour les laïcs comme pour les catholiques, est notoire. Cependant, les mesures d'exclusion de filles portant le hidjab à l'école ainsi que les multiples pressions exercées sur leurs parents, loin de ramener la sérénité, ont fini par radicaliser les positions des uns et des autres. Désormais un "bras de fer" semble être engagé entre l'école publique et une partie de la communauté arabo-musulmane. Mais, à ce jour, si aucun membre de cette communauté ne réclame vraiment l'instauration d'une quelconque loi islamique, tous en revanche s'accordent sur la nécessité d'être égaux - au même titre que les nationaux - devant la loi.

Dans le cadre de cette loi, si l'on veut sortir de l'impasse politique, il convient me semble-t-il de réfléchir sur la vraie place de l'Islam. Jean Baubérot (op cit.) fait l'hypothèse que les représentants des musulmans de France n'accepteront pas de se rallier au pacte signé en 1905. Mais la perspective d'un "pacte séparé" avec l'Islam (de France) ne semble pas non plus acceptable pour les autres religions.

"La solution des rapports entre la laïcité et l'Islam, estime Baubérot (op cit.), sera trouvée grâce à une réflexion sur la laïcité elle-même et par une entreprise de rajeunissement qui, dans la fidélité à son histoire, la rendra plus forte et plus dynamique..." (p 26).

En attendant que cette réflexion mûrisse autour de la laïcité, on peut observer qu'en dehors des phantasmes, des amalgames ou des clichés faciles et douteux - du style Islam = terrorisme, Islam = fanatisme ou khomeinisme, etc - une religion islamique se pratique de plus en plus tranquillement à travers des structures formelles et informelles gérées par les communautés elles-mêmes.

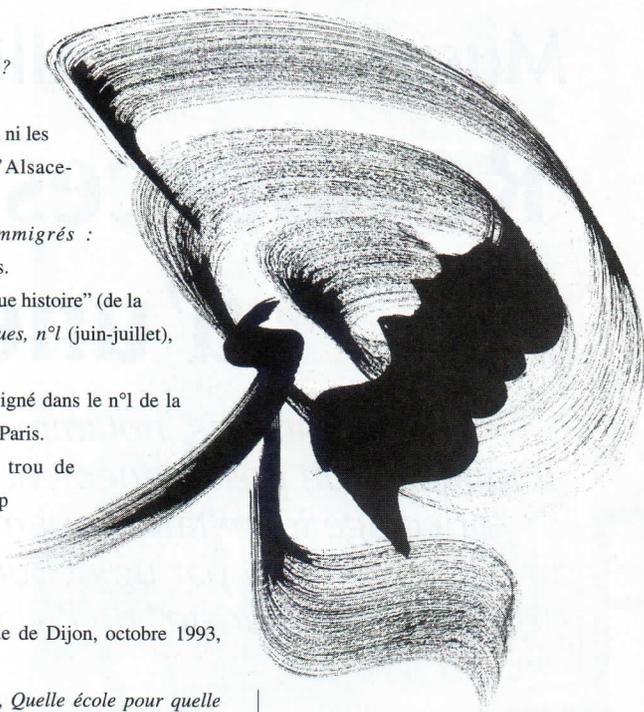
Face à "l'islamisme politique", qui se veut aussi une internationale de la terreur, ces mêmes communautés transcendent quotidiennement, grâce au message humaniste et universel de l'Islam, les barrières ethniques et nationales et participent en tant que musulmans à la vie de la société. En clair, les communautés s'auto-qualifient dans un espace public où l'Etat a trop tendance à laminer les différences dans l'espoir (politique) de n'avoir plus rien à reconnaître que lui-même.



Accepter cette donnée anthropologique de base, c'est renforcer aussi la laïcité plurielle - i.e. admettant plusieurs sens dans l'existence - et donner une dimension plus opérationnelle à l'éducation interculturelle. Car intégrer - i.e. accepter et non pas nationaliser - les individus et surtout les communautés, en partant de ce qu'ils pratiquent et de ce en quoi ils croient, c'est non seulement un acte d'espérance et de tolérance - au sens de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme -, mais aussi une action préventive par rapport à la violence multiforme qui gagne de plus en plus le secteur de l'éducation.

Dans un monde gravement déséquilibré - entre le Nord et le Sud de la planète, entre les riches et les pauvres d'une même société, entre les Hommes et la Nature<sup>8</sup> -, il est bon de se rappeler que la laïcité renvoie d'abord à "laos", peuple et à "laïkos" ce qui vient du peuple. En définitive, du point de vue de la gestion démocratique, solidaire et fraternelle de la Cité, les tenants de la laïcité "scientifique" - comme mode de régulation politique - doivent se méfier plus du nouvel ordre marchand et mercantile que de la religion musulmane.

- 1 - Cité par P. Forest, 1991, *Qu'est-ce qu'une nation ?* (texte intégral), Bordas.
- 2 - A cette négociation, ni l'Islam ni les trois départements français d'Alsace-Moselle n'étaient présents.
- 3 - Paul Oriol, 1985, *Les immigrés : métèques ou citoyens ?*, Ed Syros.
- 4 - Emile Poulat, 1991, "Une longue histoire" (de la laïcité), pp 18-21, in *Panoramiques*, n°1 (juin-juillet), Paris.
- 5 - Jean Baubérot, 1991, article signé dans le n°1 de la revue *Panoramiques*, juin-juillet, Paris.
- 6 - Pierre Ognier, 1994, "Le trou de mémoire de la laïcité scolaire", pp 323-331, in Hannoun H. et Drouin-Hans A. -M. (sous la direction), *Pour une philosophie de l'éducation*, Actes du colloque de Dijon, octobre 1993, Ed. Cndp-Crdp de Bourgogne.
- 7 - Cf Abdallah-Préteille, 1992, *Quelle école pour quelle intégration ?*, Hachette/Cndp.
- 8 - Voir en particulier le programme d'action proposé par la Fondation pour le progrès de l'Homme, 1995, "Batir ensemble l'avenir de la planète", in *Manière de voir le monde diplomatique*, n°28 (novembre 97).



Ciel, Calligraphie de Hassan Massoudy tirée de *Calligraphie de terre* aux Éditions Alternatives

## DOUZIÈME DÉBAT DE

# CULTURES

EN MOUVEMENT

VOUS VENEZ DE LIRE DES ARTICLES PERMETTANT D'APPROFONDIR  
LES QUESTIONS POSÉES PAR LE DÉBAT

## QUEL ISLAM EN EUROPE ?

Questions sans réponses ? Accords, désaccords  
avec certains auteurs ? Témoignages à apporter.

## participez au 12<sup>e</sup> débat

**Vendredi 29 janvier 1999**

Institut du Monde Arabe - 1, rue des Fossés St Bernard - 75005 Paris

16 h 30 Accueil des participants

17 h Visite de l'exposition "Liban, l'autre rive"

18 h-20 h 30 Table ronde et débat

### AVEC LES CONTRIBUTIONS DE :

- GENEVIÈVE VINSONNEAU, maître de conférences, Paris V, *L'Islam se remet en questions et met en questions*
- AHMED GHOUATI, Docteur en sciences de l'éducation, *Islam et laïcité : pour un retour au "Laïkos"*.
- JOCELYNE CÉSARI, Chercheuse CNRS-CERAM Aix-en-Provence, *L'Islam en Europe*.
- ADNAN HOUBBALLAH, Psychanalyste, *Démocratie et histoire du discours politique*.
- VALÉRIE AMIRAUX, Docteur en sciences politiques, *Musulmans en Allemagne : ressources et opportunités*
- TAOUFIK ADOHANE, Psychologue, *L'enfant, sa famille et l'exil*.
- NIKOLA TIETZE, sociologue, Chercheuse au CADIS-EHESS, *L'Islam, principe de subjectivation ?*

### BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner à

## CULTURES

EN MOUVEMENT

14 avenue du 24 août

06600 Antibes

- Je participerai au 12<sup>e</sup> débat  
du 29 janvier 1999 à Paris.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Je règle :  Tarif normal : 100 F

Tarif étudiant(e) : 50 F

je suis abonné(e) et  
je demande une invitation

